

APPEL À CANDIDATURES
COMPOSITEUR.TRICE.S / CONSULTANT.E.S AUX ATELIERS D'ANGERS
Date limite de candidature : lundi 14 novembre 2022



Le Festival Premiers Plans d'Angers et le service Cinéma, Audiovisuel et Musique à l'Image de l'Action Culturelle de la Sacem renouvellent leur partenariat pour la 18^e édition des Ateliers d'Angers, qui auront lieu du 23 au 29 janvier 2023, afin de promouvoir la musique au cinéma et de favoriser des rencontres entre de jeunes réalisateur.trice.s et des compositeur.trice.s.

Fondés par Jeanne Moreau et le Festival en 2005, les Ateliers d'Angers ont pour vocation de soutenir le développement de premiers longs métrages. Réalisateur.trice.s, producteur.trice.s et intervenant.e.s de renom s'y retrouvent pour de riches temps d'échanges et de nombreuses rencontres.

Grâce au concours de professionnel.le.s expérimenté.e.s, les cinéastes ont 7 jours pour perfectionner leur projet artistique au travers d'enseignements pratiques liés aux conditions financières et techniques des premiers films. L'accent est mis sur le scénario, la mise en scène, le montage, la direction d'acteur.trice.s, la production ou la musique, selon le profil des intervenant.e.s présent.e.s.

Afin de les sensibiliser sur la composition et la musique à l'image, une consultation individuelle autour de l'axe musical au cinéma est proposée à tous les porteur.teuse.s de projets. Chaque consultation est individuelle et adaptée au stade de développement du projet. Cet appel à projet est ouvert aux compositeur.trice.s souhaitant devenir consultant.e.s autour de la musique pour les Ateliers d'Angers.



18^e ATELIERS
23/29 janv 2023



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les candidatures sont ouvertes aux compositeur.trice.s qui :

- ont composé la musique d'au moins deux longs métrages,
- et
- ont déjà participé en tant qu'intervenant.e à une table ronde, masterclass ou actions d'insertion professionnelle dans le cadre d'un festival,
- et
- sont membres de la Sacem.

INSCRIPTIONS

La candidature se fait en deux temps :

1- Inscription via le [formulaire en ligne](#)

2- Envoi des éléments suivants par mail avant le 14 novembre 2022 à communication@premiersplans.org (en 1 seul PDF)

- CV du.de la compositeur.trice
- Note d'intention du.de la compositeur.trice
- Liens vers les compositions précédentes

ENGAGEMENTS

En présentant leur candidature, les compositeur.trice.s s'engagent à être disponibles pour se rendre à Angers du 23 au 29 janvier inclus. L'accréditation, le transport, certains repas et le logement sont pris en charge par le Festival.

CONTACTS

communication@premiersplans.org / 01 42 71 86 47